

عن أم حبيبة بنت أبي سفيان رضي الله عنهما قالت: قلت
يا رسول الله، انكح أختي ابنة أبي سفيان. قال: أو تحبين
ذلك؟ فقلت: نعم؛ لست لك بمُخْلِيةٍ، وأُحِبُّ من شاركني
في خير أختي. فقال رسول الله صلى الله عليه وسلم: إن
ذلك لا يحل لي. قالت: إنا نُحَدِّثُ أنك تريد أن تنكح
بنت أبي سلمة. قال: بنت أم سلمة؟! قالت: قلت: نعم،
قال: إنها لو لم تكن ربيتي في ججري، ما حلت لي؛ إنها
لابنة أخي من الرضاعة، أرضعتني وأبا سلمة ثوية، فلا
تعرضن علي بناتكن ولا أخواتكن.

قال عروة: وثوية مولاة لأبي لهب أعتقها، فأرضعت النبي

صلى الله عليه وسلم ، فلما مات أبو لهب رآه بعض أهله
بشر حبة، فقال له: ماذا لقيت؟ قال أبو لهب: لم ألق بعدكم
خيرًا، غير أنني سقيت في هذه بعثاتي ثوية.



Umm Ḥabîbah bint abî Sufyân (qu'Allah l'agrée) relate qu'elle a dit : « Ô Messenger d'Allah ! Épouse ma sœur, la fille d'abû Sufyân !
- Il a dit : Tu aimerais ? - J'ai dit : Oui, je ne suis pas ta seule épouse et j'aimerais que ma sœur aussi en profite ! » Alors, le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Ceci ne m'est pas autorisé. - Elle répondit : Mais, on entend dire que tu veux épouser la fille d'Abû Salamah ! - Il rétorqua : La fille d'umm Salamah ?! - Oui, dit-elle. - Il a dit : Même si elle n'était pas ma belle-fille, qui vit sous mon toit, elle me serait



interdite, car elle est la fille de mon frère de lait ! En effet, Thuwaybah nous a allaités, Abû Salamah et moi. Par conséquent, ne me proposez plus vos filles, ni vos sœurs ! » ‘Urwah (qu’Allah l’agrée) ajouta : « Thuwaybah était l’esclave d’abû Lahab, qui l’a affranchie et qui a ensuite allaité le Prophète (sur lui la paix et le salut). Lorsqu’abû Lahab mourut, quelqu’un de sa famille le vit en rêve, dans un piteux état. Il lui demanda : « Qu’as-tu trouvé ? - Il répondit : Je n’ai rien trouvé de bien depuis que je vous ai quittés, si ce n’est que l’on m’a donné à boire, en Enfer, parce que j’avais affranchi Thuwaybah. »

Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim

Jugement : Authentique